

Les politiques et pratiques culturelles, un enjeu d'éducation



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, 12 JUIN 2010

Soutenir la mixité sociale et agir pour toutes les populations

Au plan politique, dans le champ des pratiques culturelles, l'année 2009 a été marquée par une longue négociation avec le ministère de la Culture, pour renouveler la convention triennale 2009-2011.

En effet, devant l'accélération de la fracture culturelle, et le manque de moyens, l'État n'a eu d'autre argument que celui d'invoquer « l'échec de la démocratisation culturelle », visant ainsi les initiatives des réseaux qui luttent contre une politique fortement orientée sur la préservation du patrimoine et les industries du divertissement.

Devant la montée des violences sociales, le ministère a fortement modifié sa relation avec le monde associatif, en donnant une place privilégiée aux associations de solidarité ou caritatives. Le cercle des onze fédérations d'éducation populaire, signataires de la charte « culture, éducation populaire », a donc été élargi à ces nouveaux partenaires sur invitation du ministère.

Dès lors, il s'est agi pour l'État d'afficher une politique exclusivement tournée vers les exclusions les plus choquantes pour notre société, et par là-même, les plus visibles. Cette focalisation masque en réalité l'abandon total de l'intervention publique auprès de la grande majorité des enfants et des jeunes. Depuis toujours les Ceméa ont su travailler avec la marge et les exclus, mais ont réaffirmé à cette occasion leur volonté de continuer de soutenir la mixité sociale et d'agir pour l'ensemble des populations, dans la perspective d'une transformation globale de notre société.

■ Actions culturelles et formations sur les territoires et en partenariat

L'éducation artistique et culturelle, l'accompagnement éducatif aux pratiques artistiques ne peuvent se limiter au traitement sectorisé des problèmes sociaux, ni répondre exclusivement aux demandes d'intervention de l'État en direction des populations « fragilisées ».

Par rapport aux priorités d'objectifs définies dans le cadre de la Convention par objectifs qui lie les Ceméa au ministère de la Culture (favoriser l'accès à la culture des populations éloignées de l'offre, développer une offre artistique et culturelle d'excellence, valoriser la diversité des cultures, structurer les partenariats et former les médiateurs et acteurs sociaux), un grand nombre d'Associations territoriales des Ceméa est impliqué dans des actions qui visent à agir sur les publics éloignés de l'offre, par les formations à l'animation professionnelle et par des actions d'accompagnement culturel avec des partenaires culturels.

Il s'agit aujourd'hui de faire reconnaître à leur juste mesure, par les services du ministère de la Culture, toutes ces actions de formation à l'animation et d'intervention sociale qui s'inscrivent dans les objectifs du plan Espoir Banlieue.

Concernant l'engagement des Ceméa dans la formation à l'animation volontaire et en particulier en BAFA 3

En 2009, l'offre BAFA 3 portant sur les pratiques d'expression poursuit sa progression : 168 stages (163 en 2008), dont 59 portant sur l'accompagnement culturel, dans le champ de l'expression artistique, parmi lesquels 22 organisés dans le cadre des festivals.

Concernant l'engagement des Ceméa dans les formations à l'animation professionnelle

Onze Associations territoriales développent des modules autour des activités culturelles dans leur BP, BAPAAT ou DEJEPS. A noter, le bon remplissage des stages proposant des pratiques culturelles figurant au catalogue de formation continue en santé mentale.

Sur les territoires, des actions renforcées

Seize Associations territoriales ont construit des partenariats solides avec les institutions culturelles de proximité (Centres Dramatiques Nationaux, compagnies, musées, salons...).

Il s'agit des Associations territoriales **Alsace, Auvergne, Aquitaine, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Haute-Normandie, Franche-Comté, Rhône-Alpes, Ile-de-France avec l'Institut Nationale de Formation Professionnelle, Basse-Normandie, Midi-Pyrénées, Nord / Pas-de-Calais, Centre, PACA, Pays-de-Loire, Poitou-Charentes, Picardie.**

Parmi les actions nouvelles qui illustrent la diversité des dynamiques régionales on peut citer :

- **En Basse-Normandie.** La gestion par l'Association territoriale de la saison Cart@too initiée par le Conseil régional Basse-Normandie depuis janvier 2009. Les Ceméa ont en charge la mise en place technique et pédagogique de représentations programmées par le service culturel du Conseil régional. Pour la saison 2009, 11 compagnies ont joué dans 14 établissements. Des ateliers de préparation ont été mis en place dans les établissements et des rencontres avec les équipes artistiques ont été systématiquement organisées (cf. page 37).

- **En Auvergne.** Des interventions dans le cadre de la « semaine de la poésie » et le partenariat avec « Eclat » pour le festival international de théâtre de rue d'Aurillac, qui en 2009, a représenté **2404 journées/festivaliers**. Des relations avec « Sauve qui peut le court-métrage » : des formations durant le festival du court-métrage, avec le festival « Plein la bobine » : des ateliers pour les scolaires et sollicitation pour participer au jury. Avec la biennale du carnet de voyage, engagement des stagiaires BPJEPS dans l'organisation de l'événement. Avec le festival « Puy de même », un stage BAFA sur la période. En 2009, début de réflexion sur l'organisation d'un festival du film d'éducation décentralisé, avec la PJJ, l'Éducation nationale et l'association « Plein Champ » qui est l'association des cinémas arts et essais.

- **En Alsace.** Partenariat avec les institutions culturelles telles que « Pôle Sud ». Travail conjoint développé avec le service pédagogique des Musées de la Ville de Strasbourg.

Accueil d'une rencontre nationale avec les personnels du service éducatif des musées de la ville de Strasbourg pour 15 membres du réseau et 6 membres du service éducatif.

- **En Poitou-Charentes.** Engagement dans le cadre des « Francofolies de la Rochelle », avec notamment les rencontres internationales de jeunes, organisées en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères.

- **Dans le grand Est.** Tenue de deux regroupements de formation des militants des Ceméa portant sur l'accompagnement du spectateur et sur l'album de jeunesse.

- **En Franche Comté.** Elaboration d'un travail avec la scène nationale auprès des habitants du quartier de Planoise dans le cadre du plan Espoir Banlieue.

- **En Ile-de-France.** Week-end régional Pratiques culturelles réunissant 100 militants. La mise en place par l'INFOP (Institut de formation professionnelle) d'un dispositif d'accompagnement culturel pour tous les stagiaires (2 BAPAAT, 3 BPJEPS, 1 DEJEPS, soit 95 stagiaires) avec le théâtre de Gennevilliers. Existence d'un partenariat avec l'École municipale des Beaux Arts de Gennevilliers, accompagnement culturel sur des expositions. Implication dans la Commission culture de l'ARDEVA, partenariat avec le Centre d'histoire sociale du XXe siècle, inscription dans un cycle de réflexions et d'échanges intitulé "L'immigration et nous". Travail avec la Cité nationale de l'immigration.

- **En Nord-Pas-de-Calais.** Valorisation de pratiques amateurs dans la Galerie du 118 (4 à 5 expositions par an). Les artistes invités doivent proposer des ateliers de pratiques aux militants et aux stagiaires BP en formation. Galerie ouverte au public, et aux écoles du quartier. Proposition d'accompagnement de spectateurs au sein de lieux culturels (La Rose des Vents, partenariat depuis plusieurs années).

- **En Pays-de-la-Loire.** Coordination du projet « Passage(s) de livres », anciennement « Lire en fête », qui rassemble les acteurs du livre Nantais. Repérage sur le festival « Z'éclectiques » afin de mettre en œuvre un stage « expression » en 2010. Accompagnement culturel au spectacle avec 15 bénévoles de l'AFEV, dans le cursus de formation accompagnement à la scolarité. Rencontre d'une auteure-illustratrice dans 2 écoles maternelles de Nantes, dans le cadre de la manifestation "Passage(s) de livres".

- **En midi Pyrénées.** Création de trois groupes régionaux d'activités (jeu dramatique, danses, école du spectateur).

- **En région Centre.** Partenariat avec le Centre dramatique national d'Orléans pour des ateliers « Vivre un parcours de spectateurs » pour tout publics ; partenariat avec « Culture du Cœur » sur l'accompagnement de leurs publics vers des pratiques culturelles. Convention avec la salle des musiques actuelles d'Orléans (Astrolabe) sur l'accueil de collégiens inscrits dans les dispositifs Ateliers-Relais. Partenariat avec le « 108 » Maison Bourgogne, pour l'organisation d'un « Télé Zinc », et café pédagogique sur « culture et éducation nouvelle ».

• **En Languedoc-Roussillon.** Malgré des liens difficiles à tisser, entre les DRAC et les Associations d'Éducation Populaire quelques projets sont soutenus par la DRAC.

La mission du Patrimoine Ethnologique soutient le projet « Carrefour des Patrimoines », et sa revue (co-pilotée) « Patrimoine en Région ». Le Conseil général 34 est partie prenante.

- Autre projet important soutenu, la mission régionale « Culture-Justice » pour les publics dits « empêchés », en partenariat étroit avec la PJJ et le ministère de la Justice (principal financeur, cf. page 37) ; la DRAC et le Conseil général sont également partenaires du projet.

- D'autres projets Rencontre Théâtre Amateur (RTA), Emergences, sont des actions auprès des publics amateurs et des publics scolaires sur la formation, la diffusion et l'accompagnement des publics sur les Arts du spectacle vivant (conte, danse, marionnette et surtout théâtre). Ils sont soutenus par le Conseil général et la DRAC.

- Relations avec le Festival de « Montpellier Danse » et le Centre Chorégraphique national pour une action BAFA 3 "Accompagnement Culturel".

- Partenariat Ceméa avec Emergences, un petit lieu de Théâtre Rural à Fouzillon « Le Théâtre-de-Pierres » et avec le Théâtre du Conseil général 34 « Sortie-Ouest » à Béziers.

• **En Languedoc-Roussillon et Paca.** Des perspectives se dessinent autour du festival de Musiques du monde Sud Arles et de rencontres photographiques. Une équipe de militants pourrait prendre en charge un projet d'accueil de publics et de rencontres artistiques.

• **En PACA.** La 8ème édition du stage de formation de formateurs des Hivernales d'Avignon a accueilli 12 stagiaires du 23 au 28 février 2009 sur notre conception de la culture et notre positionnement éducatif (cf. page 36).



Des chantiers culturels nationaux de référence

Le Printemps de Bourges



En 2009 les Ceméa ont accueilli **445 personnes**, représentant **1400 journées/festivaliers**. La collaboration avec « Réseau Printemps » a permis de mettre directement en

relation les jeunes artistes programmés dans « Les découvertes » avec les publics jeunes accueillis dans les centres des Ceméa. Ce chantier sera en 2010 pris en charge par l'Association territoriale des Ceméa du Centre avec le soutien de tout le réseau du département Politiques et Pratiques Culturelles des Ceméa, comme c'est le cas pour le festival de théâtre de rue d'Aurillac, piloté par l'Association territoriale des Ceméa d'Auvergne.

Le Festival d'Avignon



Il reste un lieu à forte visibilité pour l'extérieur, consolidant l'identité de mouvement d'éducation populaire à travers la mise en œuvre de trois séries de propositions complémentaires :

- L'opération « lycéens en Avignon » réalisée en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et les Conseils régionaux de Basse Normandie, du Centre, d'Ile-de-France, de Midi-Pyrénées, du Nord-Pas-de-Calais, de PACA, de Pays-de-la-Loire, et de Picardie. **635 lycéens** issus de toutes les filières (classiques, techniques et professionnelles) ont participé à ce programme, accompagnés par 60 enseignants.

- Des séjours adolescents et adultes autour d'ateliers de pratiques théâtrales.

- Des séjours construits autour de demandes particulières avec des partenaires, centres sociaux, Secours populaire, services jeunesse, associations culturelles.

Au total, le chantier Avignon 2009 a accueilli **1305 personnes**, représentant **6160 journées/festivaliers** et mobilisé **89 militants** des Ceméa.

Quelle place pour l'art dans la construction de notre civilisation ?

Pour les objectifs qui sont les nôtres – la « mise en culture » des populations – il est évident qu'une renaissance intellectuelle et sensible s'avère indispensable. Il ne suffit pas de mettre à disposition des objets culturels, fussent-ils les meilleurs, pour donner à la culture sa place pour chacun. La vraie question n'est pas de générer seulement de la fréquentation, mais de comprendre en quoi la culture intervient dans la construction de soi. Or, tout à l'inverse, les responsables des politiques culturelles multiplient les événements spectaculaires...

La recentration sur le sens serait donc un élément fort de remobilisation et de transformation des postures culturelles, rejoignant ainsi la déclaration sur la « politique poétique ». Il est nécessaire de repenser la place de la *personne* et du collectif comme ressources, dans un processus où ils ne sont pas confinés dans son rôle de simple consommateur. De ce point de vue, le fait que les collectivités territoriales aient pris le relais de l'État dans la conduite des politiques culturelles aurait pu être un gage d'avenir. Malheureusement, elles se sont souvent engagées dans un mimétisme de l'action ministérielle, centrée sur la seule accessibilité aux œuvres, certes en recourant à des équipes de médiateurs, mais sans véritable réflexion sur leur statut. Organiser un débat avant ou après un spectacle ne sert pas à grand-chose en soi.

Changer de stratégie suppose une réelle collaboration de l'ensemble des acteurs, les politiques, les artistes mais aussi tous les espaces sociaux organisés. La mouvance associative est un des outils qui permet d'activer et de réactiver des pratiques tierces entre vie quotidienne et construction culturelle.

Or ces espaces suscitent peu d'intérêt chez les politiques qui préfèrent demander aux équipes artistiques de faire un travail qu'elles ne savent pas toujours faire. Il faut redonner une légitimité – et des moyens – à ces acteurs d'un troisième cercle afin qu'ils puissent accomplir cette mise au travail des populations sur la culture. Sans un minimum de mobilisation et d'implication personnelle, la rencontre avec les œuvres ne laisse pas les traces qu'elle devrait.

JN Bruguière

Extrait Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture – entretiens préalables au colloque d'Avignon

ECHOS D'UN PROJET

8e édition du stage des Hivernales d'Avignon

Les objectifs de la formation s'articulent autour de quelques notions prioritaires.

- **Une conception de la culture.** La culture est une attitude et un travail tout au long de la vie. La culture est en lien avec l'histoire personnelle de chacun. L'éducation est au cœur du processus d'élaboration de la culture et de l'acquisition des savoirs. La culture est un facteur de socialisation et un engagement citoyen.

- **Une démarche.**

Réaliser. Danser, se mettre en danse et vivre une pratique de l'activité au travers d'une démarche appropriée au tout public.

Recevoir. Être spectateur, aller à la découverte de la création contemporaine.

Rencontrer. Inviter des professionnels, danseurs et chorégraphes.

Réfléchir. Échanger et parler des impressions de spectateurs, analyser, comprendre la philosophie des actions des Ceméa, la pédagogie mise en œuvre.

- **Un positionnement éducatif.** Des éducateurs attentifs à la personne, au groupe, à l'environnement.

Plusieurs temps de travail et sous diverses formes ont été mis en œuvre, auxquels se sont rajoutés des spectacles et visites d'exposition, supports au travail pédagogique et à la réflexion.

- **Un atelier Danse, pratiquer et aller voir des spectacles,** avec un parcours d'initiation classique autour des notions fondamentales de espace, axe, équilibre / déséquilibre, poids, énergie, mémoire, transmission, résonance, et un travail sur : « Qu'est-ce que c'est qu'être en danse ? ».

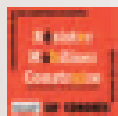
- **Accompagnement de la réception d'un spectacle** comprenant la préparation avant le spectacle en visionnant d'autres spectacles de l'artiste pour découvrir son univers artistique ; une lecture du programme avec l'appropriation des images et du texte présentant le spectacle ; un atelier pratique de trois heures le lendemain du spectacle à partir des souvenirs, des ressentis, des questionnements ; une rencontre avec le chorégraphe avec la présentation des échos du groupe ?

- **Aller au musée.** Atelier préparatoire d'art plastique sur le thème : « le portrait autrement » ; visite de l'exposition avec des consignes de jeux, de repérages, de dessins... ; atelier danse avec mise en mouvement à partir des œuvres de l'exposition ; mise en place du « Jeu de l'œil » en collectif et en groupe devant plusieurs tableaux.



manifeste

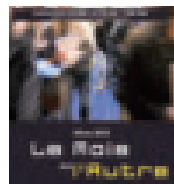
Il n'y a pas d'éducation sans culture



Les Ceméa affirment que l'accès aux formes et productions artistiques, à la création et à la culture, est un droit fondamental qui contribue à la formation du citoyen. Ce droit est en cela un garant pour la démocratie. La culture ne saurait se limiter à la culture labellisée par l'État ni à celle impulsée par l'économie de marché. Se cultiver est un droit qui nécessite des apprentissages, et une accessibilité pour tous les citoyens aux biens et espaces culturels ou artistiques. Les Ceméa revendiquent la nécessité d'une éducation artistique et culturelle pour chacun, qui ne vise pas à « mieux consommer » mais plutôt à donner des clés de compréhension et des leviers pour agir sur son environnement. Cette éducation doit nécessairement être abordée avec une dimension politique, notamment pour les jeunes adultes, dans une démarche d'éducation populaire.

UN PROJET AU CŒUR D'UN TERRITOIRE

« Le mois de l'Autre » en Alsace



« Le mois de l'Autre » est un dispositif régional pour que se « parlent » dans les lycées et les CFA les notions de racisme, de discrimination, d'exclusion, de mixité... Il est organisé à l'initiative du Conseil régional et du Rectorat.

Avec l'accompagnement de musiciens professionnels, le projet a permis d'abord d'apprendre des danses collectives de diverses origines, ensuite d'adapter les danses proposées en fonction des origines des élèves du lycée. Certaines danses se pratiquent en chaîne, en cercle, en couple, en couple sans contact, individuellement... Il s'est agi donc pour les élèves, de rencontrer physiquement ou du regard, l'autre masculin ou féminin de différentes manières, au fil des danses, mais d'une façon codée, organisée et donc avec une prise de risque individuelle réduite.

Les danses proposées étaient tirées du patrimoine collectif des régions de France (Auvergne, Bretagne, Pays Basque, Alsace, Lorraine...) et de plusieurs pays (Italie, Grande Bretagne, Israël, région des Balkans...). Certaines ne peuvent être attribuées à un territoire, soit qu'elles sont, à force d'être pratiquées, devenues un bien collectif, soit qu'elles trouvent leurs origines au moyen âge et qu'on ne peut que difficilement en identifier l'origine géographique. Les élèves pouvaient être porteurs eux-mêmes de danses de leur propre culture.

Les interventions ont été conduites par un formateur danse des Ceméa Alsace, accompagné par Didier Christen et Cédric Martin, musiciens professionnels. Celles-ci correspondent à **130 journées/participants**. Les Ceméa y participent à nouveau en 2010.

PROJET ET DÉVELOPPEMENT

Mission Culture dans les lycées en Basse-Normandie



La saison Cart@too initiée par le Conseil régional Basse-Normandie est gérée depuis janvier 2009 par l'Association territoriale des Ceméa de Basse-Normandie. La programmation étant à la charge du service culturel du Conseil régional, les Ceméa ont en charge de la mise en place

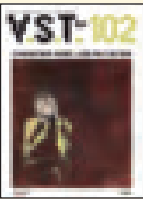
technique et pédagogique des représentations.

Pour la saison 2009, 11 compagnies ont joué dans 14 établissements. En tout 19 représentations ont été données pour un total d'environ **2 500 élèves**. Des ateliers de préparation ont été mis en place dans les établissements et des rencontres avec les équipes artistiques ont été systématiquement organisées.

Des ateliers « Danse Ecriture » et « Théâtre Ecriture »

Ces ateliers visent à préparer les élèves à voir un spectacle, à recevoir une proposition artistique. Il s'agit de proposer aux élèves une intervention artistique dans la classe (un solo de danse ou la lecture par un comédien d'un texte) et de les faire écrire sur leur ressenti. Ensuite, soit le danseur invite les élèves à danser sur leurs ressentis, soit le comédien travaille sur la lecture des textes par les élèves. Il s'agit bien d'une sensibilisation, d'une rencontre avec le subjectif et l'affirmation du goût. Il s'agit également d'un espace de prise de parole. Certains élèves s'en saisissent à la grande surprise des enseignants. D'où l'envie de certains établissements ou enseignants de continuer cette démarche d'écriture par la suite.

Voyage intemporel au pays d'un atelier d'écriture



Un atelier d'expression par l'écriture, initié pour des adolescents en souffrance, se doit, de mon point de vue, d'être d'abord et avant tout un espace de jeu qui fait appel au principe de plaisir. C'est un endroit à part et une parenthèse dans la vie quotidienne et ses mouvements répétitifs. C'est un lieu offrant la possibilité de mettre à distance et en perspective, pour un temps, d'abord

le vécu de la vie de tous les jours, puis celui de l'histoire personnelle de l'individu. Un atelier d'écriture est une bulle, dans laquelle on vient se régénérer et oublier pour mieux se rappeler, se détendre, s'amuser, prendre plaisir à l'abstraction. C'est un lieu où l'on réinvente sa propre histoire pour mieux encore mettre en perspective sa réalité.

Jean Héno
VST n°102 - 2009

DÉVELOPPEMENT ET TERRITOIRES

2ème année de la mission régionale Culture Justice, en Languedoc-Roussillon

L'année 2009 a permis de poursuivre et de consolider la mission Culture / Justice au sein des Ceméa Languedoc-Roussillon. Elle s'inscrit dans le cadre d'une convention nationale entre le ministère de la Justice et de la Culture pour le développement culturel auprès des personnes placées sous main de justice.

En région Languedoc-Roussillon, un protocole d'accord a été signé entre la DRAC (Direction régionale des Affaires Culturelles), la DISP (Direction interrégionale des Services Pénitentiaires) et de la DIRPJJ (Direction Inter Régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse) afin de promouvoir l'action culturelle auprès des majeurs et des mineurs suivis par les services de la Protection judiciaire de la jeunesse et des Services pénitentiaires d'insertion et de probation. Cette action d'intermédiation entre le domaine de la culture et de la justice est toujours menée au sein de l'ensemble des établissements pénitentiaires de la région Languedoc-Roussillon (quartiers mineurs, hommes et femmes) : Maison d'arrêt de **Villeneuve les Maguelone**, Centre pénitentiaire de **Béziers**, Centre pénitentiaire de **Perpignan**, Maison d'arrêt de **Carcassonne**, Maison d'arrêt de **Mende**, Maison d'arrêt de **Nîmes**, Centres de semi-liberté et des structures du milieu ouvert.

Des actions de terrain

Dans le cadre de cette mission de médiation, un recensement des activités culturelles proposées aux mineurs et aux majeurs, des équipements disponibles et des besoins des publics a été élaboré et actualisé régulièrement. Parallèlement, un recensement et une sensibilisation des structures culturelles susceptibles d'intervenir auprès de ce public ont été développés tout au long de l'année, afin de favoriser la mobilisation des acteurs culturels et des collectivités territoriales.

Ainsi, de nombreux établissements pénitentiaires ont adopté des conventions avec des collectivités territoriales et des structures culturelles. Actuellement, tous les établissements ont établi une convention avec une bibliothèque municipale et/ou une bibliothèque départementale, afin de permettre un développement de la lecture pertinent au sein des bibliothèques de prison.

Une attention particulière a été apportée tout au long de l'année à l'ouverture du Centre pénitentiaire de Béziers. Un groupe de travail a été mis en place pour penser l'aménagement des locaux, l'ouverture des médiathèques, la mise en place de partenariats...

Tout au long de l'année, un accompagnement spécifique des services est mis en place dans les différentes phases du montage de projet : diagnostic, étude des besoins avec les institutions pour soutenir la mise en place d'une programmation culturelle cohérente, élaboration du projet, financements, évaluation ; dans un objectif de développement et de diversification des activités culturelles (ateliers de pratique artistique, participation à des spectacles et manifestations locales et nationales...).

Afin de poursuivre l'objectif d'accès au droit à la culture pour les personnes incarcérées, un module de 2 jours d'information et de sensibilisation a été élaboré avec le soutien de la DRAC, en direction des artistes intervenant ou souhaitant intervenir en milieu carcéral.

Des enjeux de formation

Les Ceméa ont accueilli 16 stagiaires venant des différents départements de la région qui se sont interrogés sur leurs motivations à intervenir auprès de ce public, se sont questionnés sur leurs représentations de ce milieu.

Ils ont pu acquérir des connaissances sur le milieu carcéral (des éléments de compréhension sur la prison). Une journée a été entièrement consacrée à la culture en prison (le protocole, l'environnement et ses contraintes, les acteurs, le fonctionnement, les équipements, le partenariat...) et sur les compétences des intervenants culturels dans ce milieu.

Parallèlement, les Ceméa ont participé à l'élaboration d'une formation croisée entre l'administration pénitentiaire, la Protection judiciaire de la jeunesse et la CNPFT autour du sens de la culture auprès des publics placés sous main de justice. Ces modules ont pour objectif d'interroger les professionnels sur l'importance des activités artistiques et leurs impacts auprès de leur public.



■ Les jeunes et les médias, pour une éducation critique et citoyenne

Aujourd'hui, à côté de la famille et de l'école, l'espace des médias est un lieu important de socialisation des jeunes. Les pratiques médiatiques constituent la première activité de loisirs des enfants et des jeunes, ce sont des sources de connaissances et de représentations du monde très importantes. C'est un ensemble d'outils d'expression et de communication voire de services pour les enfants et les jeunes. Mais il est fortement devenu un espace de consommation, adossé à des techniques marketing qui font des enfants et des jeunes leur cœur de cible, et qui les voit exposés de plein fouet aux sollicitations du marché.

Cette réalité appelle à une triple mobilisation, à la fois sur le plan de la formation des jeunes à travers la mise en place d'une éducation aux médias systématique et permanente, en direction des acteurs professionnels de l'éducation mais aussi à un niveau complémentaire plus global, à travers la définition d'une politique de régulation des médias.

• Agir en direction des jeunes eux-mêmes

- Les Ceméa ont soutenu et valorisé des projets de jeunes et leur expression dans les médias. Notamment pendant des festivals, en **Aquitaine** lors du festival des lycéens et des apprentis (animation d'un blog interactif et travail sur les pratiques journalistiques, voir page 14), à **Evreux** pendant le Festival du film d'éducation (atelier d'éducation à l'image et rencontres jeunes et vidéos), en **Auvergne** pendant le festival du court métrage (atelier d'éducation à l'image), en **Nord Pas-de-Calais** (avec l'École nationale de la PJJ), en **Nouvelle-Calédonie** et en **Guyane**, (dans un espace numérique ouvert à tout public (atelier, soutien scolaire...)).

- Les Ceméa ont formé en 2009 plus de **600 animateurs volontaires** porteurs de projets « médias » à finalité éducative et citoyenne lors d'une trentaine de sessions organisées sur tout le territoire, en **Alsace, Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Haute-Normandie, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Lorraine, Nord / Pas-de-Calais, Pays-de-la-Loire, Picardie, Poitou-Charentes, PACA, Rhône-Alpes, Nouvelle-Calédonie, Guyane...**

- A noter également, l'action dans le département de **l'Oise** en direction des collégiens pour une éducation aux usages responsables et citoyens d'internet (atelier **Ordi 60**, atelier d'une demi-journée, en direction d'une dizaine de collèves, soit environ **500 collégiens**).

• Développer l'ingénierie de formation nécessaire aux adultes professionnels de l'éducation

Par la formation professionnelle des acteurs

- Les Ceméa ont intégré dans leurs formations d'animateurs professionnels des modules courts sur les jeunes et les médias, ou sous forme d'unité de formation de 120 à 160 heures dans le cadre de formations ciblées sur les pratiques culturelles notamment (BPJEPS). Les régions concernées sont notamment la **Picardie, l'Alsace, l'Ile-de-France, le Languedoc-Roussillon, le Poitou-Charentes, la Bourgogne et la Haute-Normandie**. Les Ceméa animent une unité de formation des jeunes professionnels dans le cadre du Master 2 « Management des Produits de l'enfant » au CEPE d'Angoulême (Université de Poitiers).

- Les Ceméa sont également intervenus dans la formation continue d'animateurs de collectivités territoriales.

Dans le cadre de la formation continue de leurs formateurs, les Ceméa ont mis en place, en 2009, un cycle de rendez-vous de travail (3 x 2 jours) à Paris, sur les jeunes et les médias, et un séminaire national sur l'information et citoyenneté à Strasbourg. Ils ont soutenu également des actions de formation dans leur réseau régional (**Bourgogne, Poitou-Charentes, Haute-Normandie, Picardie...**).

Par la publication et l'édition d'outils pédagogiques

Il est important « d'outiller » les acteurs de l'éducation de ressources tant sur le fond, que pour mener des activités avec des jeunes. L'appui essentiel est le portail « Enfants, Ecrans, Jeunes et médias » <http://www.cemea.asso.fr/multimedia/enfants-medias>. On y trouve des textes de références, des comptes rendus de pratiques, des résultats d'études, ... Les Ceméa ont également édité, en partenariat avec Tralalere dans le cadre du projet « Safer Internet », des outils à destination des adolescents (BD Vinz et Lou) et une plaquette pour un internet responsable en direction des parents (guide à l'usage des parents). Ils ont également participé à la conception éditoriale de la collection de serious game « 2025 ex-Machina » réalisée par Tralalere, pour une éducation aux usages des nouveaux outils numériques (réseaux sociaux, mobiles, blogs, jeux vidéo, ...).

A noter également l'action des Ceméa des **Pays-de-la-Loire**, en convention avec le Conseil régional, de mise à disposition de ressources libres pour la vie associative et les acteurs de l'éducation populaire.

• Agir en direction des médias et des industries de contenu

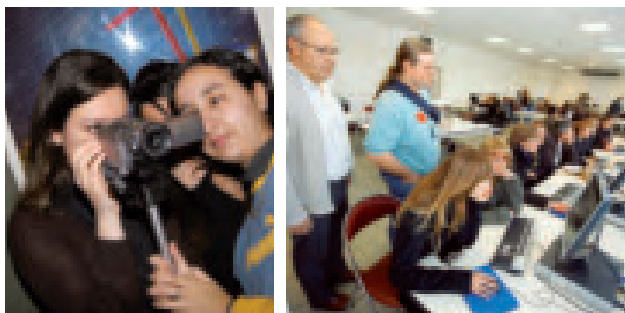
Les Ceméa sont impliqués dans des instances nationales liées à la problématique jeunes et médias, pour une co-régulation publique et citoyenne.

Les Ceméa, dans cette finalité de co-régulation et de travail partenarial pouvoirs publics, société civile, industries de contenus, sont engagés dans différents groupes de travail interministériels ou multi-acteurs (ministère de la Jeunesse et des Sports, ministère de l'Éducation nationale, ministère de la recherche, Délégation aux Usages de l'Internet, ministère de la Culture et de la Communication, ministère de la Famille), et auprès du CSA (groupe d'experts « Protection de l'enfance »). Les Ceméa participent ainsi au développement multi-acteurs et à l'élaboration de recommandations, campagnes de sensibilisation...

Dans ce cadre, les Ceméa sont animateurs du collectif CIEME (vice-présidence du collectif interassociatif enfance, média et éducation) et responsables de plusieurs groupes de travail.

Ce dialogue implique également les éditeurs de contenus (radios, télé, internet, téléphonie mobile, jeux vidéo). Les Ceméa sont présents dans ces espaces d'échanges et de co-construction, notamment lors de journées thématiques organisées par les médias (Gulli, Le Mouv', ...) ou associations de professionnels (AFOM, AFA, ...) ou groupes industriels de contenus (Vivendi, Microsoft, Radio France, France Télévision, ...).

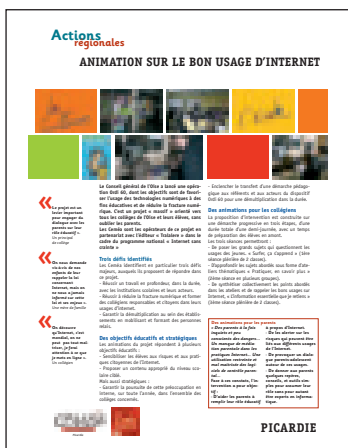
- Les Ceméa sont très impliqués dans des partenariats tripartites affinitaires, notamment au travers des actions de l'association « Information et Citoyenneté » avec la Ligue de l'Enseignement et les Francas, et au sein



de l'Adeic, association d'éducation et d'information à la consommation.

- Les Ceméa sont également engagés dans des travaux à l'échelle européenne, notamment à travers des projets comme EUROMEDUC, colloque et séminaire au Portugal et en Italie -qui ont débouché sur des recommandations auprès de l'Union Européenne-, et un groupe de travail permanent au niveau des ONG, en lien avec le Conseil de l'Europe. Ces travaux s'inscrivent également dans des relations étroites avec plusieurs universités, Paris 2 (Laboratoire CARISM), Paris 3, Poitiers Angoulême (Centre Européen des Produits de l'Enfant), Paris 13 (Département Sciences de l'Éducation) et des travaux en proximité et en appui sur des chercheurs de ces laboratoires.

- Les Ceméa, au sein de l'Education nationale, participent aux travaux du CLEMI (Conseil d'orientation et de programmation) nationalement, et dans différentes académies (Montpellier, Amiens, Bordeaux, ...) sur des projets d'éducation à l'information des jeunes et d'éducation aux médias.



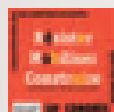
Société de l'information et éducation critique



En engageant un travail d'éducation aux médias avec des parents, nous sommes de fait sur le terrain global de l'accompagnement à la parentalité et de ses problématiques. Les postures parentales de type régulation/intervention ou autonomie/responsabilisation se posent dans la gestion de la relation enfants- écrans. Les modèles éducatifs familiaux, faire ensemble, partager ; faire découvrir, inciter ; interdire ne sont pas déconnectés des pratiques médiatiques au sein des familles. Vis-à-vis des consommateurs d'écrans, se pose dans le rôle éducatif des parents, la question de la frustration de savoir ou pouvoir dire non, de l'apprentissage au choix, du passage de la pulsion au désir... Au niveau de la réflexion, doit être également abordée la place prise par les modèles, ceux véhiculés par les médias à travers la représentation des parents dans les scénarios, dans les contenus, ceux du propre comportement des parents devant les écrans.

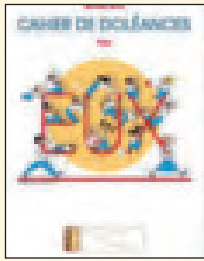
Christian Gautellier
VEN n° 534 – avril 2009

manifeste Médias, éducation critique et engagement citoyen



Les médias sont au cœur d'enjeux démocratiques et culturels concernant tous les individus, enfants, jeunes, adultes. C'est un enjeu majeur d'éducation. Les Ceméa revendiquent une formation systématique aux médias, des enfants, des jeunes, des adultes et de tous les acteurs éducatifs. Ils réaffirment la volonté d'accessibilité et la dimension de bien public des contenus et supports médiatiques et défendent l'existence d'un service public indépendant pour tous les médias. Les Ceméa défendent un projet éducatif émancipateur qui favorise les démarches d'expressions citoyennes et qui combat toutes pratiques des médias faisant des enfants et des personnes des « cœurs de cibles ».

Enfance, médias : sept propositions pour une politique cohérente



Dans le cadre des Etats généraux de l'enfance, les Ceméa avec le CIEME ont présenté leurs doléances concernant une politique de l'enfance vis-à-vis des médias, avec notamment une éducation aux médias, dès le plus jeune âge.

Dès le plus jeune âge, les médias constituent l'une des principales sources de socialisation et de construction des enfants. Parmi leurs différents temps de vie, celui passé face à des écrans est un temps particulièrement important.

Les enjeux de cette « pratique ou exposition médiatique » sont multiples : apprentissage, culture, santé, citoyenneté, expression et création. Elle s'inscrit dans un environnement très consumériste et présentant certains risques. Face à ces enjeux, la prise en compte, par les politiques publiques, du rôle majeur et complexe des médias dans le champ de

l'éducation et de l'enfance, reste très insuffisante. Les Ceméa à travers le CIEME, qui rassemble les associations de parents d'élèves et les associations familiales, les associations d'éducation populaire et de jeunesse, les syndicats enseignants et des associations spécialisées sur l'enfance, souhaitent rappeler un certain nombre de propositions qu'il porte, en tant que collectif organisé, dans toutes les instances regroupant pouvoirs publics, éditeurs, industries médiatiques et société civile.

- Pas d'écrans avant 3 ans.
- Pas d'enfants "cœurs de cible" des politiques agressives de marketing.
- Une éducation aux médias tout au long du cursus scolaire incluant une approche de protection des mineurs.
- La formation des acteurs de l'enfance (éducateurs, animateurs, assistantes maternelles, ...) à la conduite d'actions d'éducation aux médias avec les enfants.
- L'accompagnement des parents par une politique publique d'informations pertinentes.
- Une politique de production de contenus multi supports et de programmes pour les enfants intégrant des dimensions citoyennes, interculturelles et en référence aux droits de l'homme (comme un JT pour enfants, des magazines pour enfants, des portails de sites adaptés en fonction de l'âge).
- Un engagement fort des pouvoirs publics et des éditeurs de contenus dans des politiques de corégulation avec les acteurs représentant le monde de l'éducation et de l'enfance.

Ces propositions doivent s'intégrer globalement dans le cadre d'une politique nationale, mais aussi européenne.

PROJET EN DÉVELOPPEMENT

Premières rencontres « Information et Citoyenneté », organisées par la Ligue de l'Enseignement, les Francas et les Ceméa

Les militants des Francas, des Ceméa et de la Ligue de l'Enseignement à l'initiative de l'association « Information et Citoyenneté », ont réaffirmé leur volonté de militer pour le droit à une information de qualité et d'en être partie prenante.

Une intervention de Loïc Hervouet (1), ayant pour thème « Médias-public : comment dépasser le "je t'aime moi non plus" » a montré qu'une évolution s'était produite : du journalisme d'opinion au journalisme de marché aujourd'hui, en passant par le journalisme d'information, puis le journalisme de communication. A chaque fois, un regard différent était porté sur l'idée de public. Si aujourd'hui, le public est souvent considéré comme une cible marketing, « il n'y a aucune fatalité » a estimé Loïc Hervouet.

C'est pourquoi, forts de la légitimité acquise par le passé dans le cadre de mouvements comme MTT, Enjeu Télé ou d'une pratique de la médiation entre Pouvoirs publics, public et éditeurs au sein d'autres collectifs, les trois mouvements d'éducation populaire ont bâti leur programme d'actions pour les mois à venir. Il a notamment été décidé d'impulser des espaces de dialogue entre éditeurs, journalistes, citoyens organisés pour comprendre comment se fabrique l'information, de lancer des débats publics, de reprendre le dialogue avec tous les médiateurs de presse, de poursuivre les démarches auprès des Conseils Economiques et Sociaux régionaux pour qu'ils inscrivent le droit à une information de qualité comme une priorité sur le territoire. En parallèle un dispositif de formation sera mis en place pour les militants. Ces premières rencontres ont ainsi permis d'affirmer qu'après le temps de la suspicion entre les médias et le public, le temps de la construction et des alliances était venu. « Information et citoyenneté » y prendra toute sa place.



(1) - Loïc Hervouet a été, tour à tour, patron de presse, directeur d'une école de journalistes, médiateur à RFI